

## Trajectoire - ordonnance de chimiothérapie orale

Ordonnance initiale  
prescrite par le médecin



Pharmacien en clinique externe d'oncologie (lors d'ordonnance initiale) :

- Validation de l'indication, de la dose et des interactions
- Vérification des résultats d'analyses de laboratoire
- Prescription ou ajustement des médicaments de support
- Enseignement sur la thérapie antinéoplasique et médicaments de support
- Remise du feuillet-conseil (GEOQ : <https://www.geoq.info/>) à l'utilisateur
- Démarche en lien avec le remboursement / couverture assurance

Transmission à la pharmacie communautaire de l'utilisateur :

- Ordonnance
- Plan de transfert
- Feuillet GEOQ *Informations à l'intention des pharmaciens communautaires*



**Pharmacien communautaire** de l'utilisateur (lors d'ordonnance initiale) :

- Valide l'ordonnance et assure la distribution des médicaments au moment opportun
- S'assure de la compréhension de l'utilisateur
- S'assure de l'absence d'interaction



**Pharmacien communautaire** de l'utilisateur (durant le traitement / lors des renouvellements):

- S'assure de la surveillance des analyses de laboratoire
- S'assure que la date de prise par l'utilisateur est en cohérence avec la séquence de traitement prescrit lors du service de la médication pour les traitements cycliques
- S'assure de l'absence d'interactions lors de nouvelles prescriptions
- Gère avec l'utilisateur les effets secondaires liés à la médication selon sa capacité (selon les recommandations du plan de transfert/GEOQ *Informations à l'intention des pharmaciens communautaires*) et assure le suivi avec la clinique externe d'oncologie

Usager a un suivi médical  
périodique

Le pharmacien peut contacter la  
clinique externe d'oncologie en  
cas de besoin